



Communication_Webinaire Confiance numérique entrepreneuriat-emplois

Présenté par :

M. CISSE MARCELIN

Directeur Général du PLAN

01 Octobre 2020

PLAN DE PRESENTATION

I. CONTEXTE

II. ETAT DES LIEUX DU NUMERIQUE

III. EFFORTS DU GOUVERNEMENT

IV. DEFIS MAJEURS

**V. STRATEGIE POUR UN SECTEUR DU NUMERIQUE
DYNAMIQUE ET CREATEURS D'EMPLOIS**

CONTEXTE

❑ Avec la Mise en œuvre des **PND 2012-2015** et **PND 2016-2020**, le Gouvernement s'est engagé depuis 2012 dans **une transformation structurelle de l'Economie** en vue d'améliorer de manière significative les conditions de vie des populations.

❑ **l'Economie numérique** est un pilier essentiel d'accélération la transformation structurelle de son économie avec **6 axes principaux de la stratégie de développement du numérique**:

- i. l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre légal et réglementaire;
- ii. le développement de réseaux large bande (capables d'acheminer de grands débits d'informations);
- iii. la vulgarisation de l'accessibilité aux services TIC et à l'internet en particulier,
- iv. l'incitation et la promotion de développement des contenus;
- v. l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan ambitieux de formation et de renforcement des capacités;
- vi. le soutien à l'innovation et à la promotion des startups numériques.

ETAT DES LIEUX DU NUMERIQUE

- ❑ **37 millions** de personnes sont abonnées à la téléphonie mobile,
- ❑ **14 millions** de personnes sont connectées à internet en mobilité,
- ❑ **17,5 millions** de personnes utilisent le mobile money,
- ❑ **200 000 emplois** directs et indirects créés dans le secteur
- ❑ **1 000 milliards de FCFA** de chiffre d'affaires du marché des télécoms avec une contribution de l'ordre de **9% à la croissance** du PIB.

ETAT DES LIEUX DU NUMERIQUE

- ❑ **Digitalisation de la population** encore faible avec 44% du taux de pénétration d'internet;
 - ❑ 29% dispose d'un smartphone
 - ❑ Moins de 1% achète en ligne
 - ❑ 18% ont une maîtrise basique des outils informatiques et 7% une maîtrise intermédiaire
- ❑ **Faible digitalisation du secteur privé:**
 - ❑ 80% des entreprises n'ont pas d'outil de relation client (CRM)
 - ❑ 60% ne sauvegarde pas leurs données sur un cloud
 - ❑ 54 Grandes entreprises disposent d'un site web, 36 pour les PME et 8 TPE
 - ❑ 500 ingénieurs spécialisés TIC formés par, soit entre 10 et 20 fois moins que le Maroc et l'Afrique du Sud
 - ❑ Faiblesse d'un écosystème structuré (incubateurs, pôle technologique, capital venture)

EFFORTS DU GOUVERNEMENT

Au titre des reformes

Renforcement du dispositif légal du secteur avec la loi d'orientation générale sur les TIC et le développement de l'économie numérique et plusieurs autres lois:

- ✓ La loi N°2013-450 de 2013 portant protection de données à caractère personnel qui a été adoptée pour rassurer les utilisateurs des TIC ;
- ✓ Le décret N° 2015-503 de 2015 portant exonération des droits et taxes sur les matériels informatiques, les tablettes électroniques et les téléphones portables ;
- ✓ Le décret n°2013-301 de 2013 relatif à l'homologation des équipements terminaux et radioélectriques et l'agrément de l'installateur et ;
- ✓ La loi n°2013-546 de 2013 relative aux transactions électroniques.

EFFORTS DU GOUVERNEMENT

Au titre des reformes

- ❑ Dans le but de freiner l'expansion des fraudes financières dans l'usage des technologies numériques, le décret n°2011-476 de 2011 relatif à l'indentification des abonnés aux services des télécommunications et aux usagers des cybercafés a été adopté ;
- ❑ Dans l'optique de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations, le décret n°2019-328 du 10 avril 2019 fixant les valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques émis par les équipements utilisés dans les réseaux de télécommunications, les équipements ou installations radioélectriques a été adopté ;
- ❑ En vue de préciser les missions des acteurs et de fixer les conditions juridiques dans lesquelles s'exercent les activités dans le secteur, l'ordonnance N° 2012-293 de 2012 relative aux Télécommunications et aux Technologies de l'Information et de la Communication a été adopté ;

EFFORTS DU GOUVERNEMENT

Au titre des réalisations

- ❑ **5 435 Km** de linéaire de fibre optique en 2019 pour un objectif de 7000 Km
- ❑ le **taux de couverture nationale en téléphonie mobile** est passé de 94% en 2015 à 97% en 2019.
- ❑ Déploiement de **1 104 km de fibre optique** en vue d'interconnecter plusieurs structures de l'Administration Ivoirienne au Datacenter de l'Administration via l'Intranet de l'Administration ;
- ❑ Prise en charge de l'interconnexion des sites de l'intérieur du pays à l'Intranet de l'Administration est assurée par une plateforme satellitaire qui a une capacité de **500 sites distants** et qui couvre à ce jour **110 villes et localités** de la Côte d'Ivoire ;

EFFORTS DU GOUVERNEMENT

Au titre des acquis:

- ❑ **le taux de pénétration d'internet** est passé de 3% en 2011 à 44% en 2019
- ❑ la proportion de personnes utilisant internet est passée de 21% en 2015 à 32% en 2019. Celle disposant d'un compte mobile money est passée de 29% en 2015 à 37% en 2019 ;
- ❑ **le volume de transaction électronique postal** (somme des transactions électroniques postales annuelles) est passé de 3 619 en 2017 à 23 908 en 2019 soit une croissance 560,62% en deux ans ;
- ❑ **le parc mobile money a plus que doublé (+107%)** en passant de 8 457 113 en 2015 à 17 521 108 en 2019.

EFFORTS DU GOUVERNEMENT

- ❑ Augmentation de la population disposant d'un compte financier de 34 % en 2013 à 41 % en 2017 ;
- ❑ Réalisation d'un incubateur TIC fonctionnel à l'ESATIC et ;
- ❑ Formation de 19 000 fonctionnaires et agents de l'Etat à fin Décembre 2019, par la Société Nationale de Développement Informatique (SNDI) a via son centre de formation, dans le cadre du renforcement des capacités des agents et fonctionnaires de l'Etat,

EFFORTS DU GOUVERNEMENT VS CREATIONS D'EMPLOIS

Dans le cadre du PSGouv

□ offre d'opportunités à 73 489 jeunes pour un objectif de 77 004, soit un taux de réalisation de 95,4%, couvrant les domaines de l'entrepreneuriat (34 399 opportunités), du développement des compétences (17 391 opportunités), des stages (15 159 opportunités) et des travaux à haute intensité de main d'œuvre (6 550 opportunités) ;

EFFORTS DU GOUVERNEMENT VS CREATIONS D'EMPLOIS

- ❑ Pour l'année 2020, il est prévu de créer des opportunités pour 272 661 jeunes, à dont :
 - l'Entrepreneuriat (146 951 opportunités),
 - le Développement des compétences (62 609 opportunités),
 - les Mises en emploi direct (9 800 opportunités).

- ❑ Contribution du secteur du numérique au PIB évaluée à 9% en 2019.

- ❑ Plus de 200 000 emplois directs et indirect générés en 2019 par le secteur;

EFFORTS DU GOUVERNEMENT VS CREATIONS D'EMPLOIS

- ❑ Renforcement de la productivité et de la croissance des TPE-PME et des entreprises
- ❑ Mise en place d'une stratégie de développement des startups permettant de sélectionner des projets innovants et de les mettre en incubation
- ❑ Village des Technologie de l'information et de la Biotechnologie (VITIB)
- ❑ Fondation jeunesse numérique SmartUp
- ❑ CGECI Academy
- ❑ 260 startups accompagnées avec environ 1000 emplois générés en 2020.

❑ DEFIS MAJEURS

- ❑ Améliorer l'accès des populations aux infrastructures digitales;
- ❑ Améliorer l'accessibilité des populations aux services digitaux;
- ❑ Accélérer la digitalisation de l'économie ivoirienne (start-up, PME/PMI, Entreprises)
- ❑ Engager un nouvel effort de digitalisation des services publics qui s'accompagne d'une simplification des procédures
- ❑ le développement des compétences numériques et promotion de la culture du numérique (l'entrepreneuriat, les plateformes numériques) ;

DEFIS MAJEURS

- ❑ l'extension de la couverture de réseau en téléphonie et internet haut débit sur l'ensemble du territoire national ;
- ❑ le renforcement du cadre législatif et réglementaire du cyberspace national ;
- ❑ le renforcement du cadre réglementaire et juridique à l'utilisation des outils TICs ;
- ❑ le développement des compétences numériques et promotion de la culture du numérique (l'entrepreneuriat, les plateformes numériques) ;
- ❑ Le renforcement des services financiers numériques et de la confidentialité des données ;
- ❑ le développement d'un dispositif de veille et de surveillance permanente à l'évolution du numérique ;

DEFIS MAJEURS

- ❑ le développement des applications de l'Administration publique sous logiciels libres
- ❑ la création d'un cadre de collaboration de recherche de financements pour les projets sectoriels ;
- ❑ la poursuite de l'aménagement de la zone franche et Biotechnologique de Grand-Bassam ;
- ❑ le renforcement du cadre réglementaire de la lutte contre la cybercriminalité ;
- ❑ la promotion d'une société de l'information inclusive mettant l'accent sur la culture numérique, les intermédiaires sociaux et l'innovation locale ;

DEFIS MAJEURS

- ❑ la prise de mesures de politique visant la transformation des entreprises incluant un accès abordable à internet et aux technologies numériques ;
- ❑ le renforcement de la finance mobile, des transactions numériques entre les pouvoirs publics, les entreprises et des plates-formes de facilitation des échanges et du commerce électronique ;
- ❑ la maîtrise du processus de transformation numérique requérant des compétences (de gestion et techniques), des politiques et des réglementations adaptées à une économie numérique, une infrastructure de communication, un secteur des TIC compétitifs et des institutions appropriées pour conduire le processus de transformation.

STRATÉGIE POUR UN SECTEUR NUMÉRIQUE DYNAMIQUE ET CRÉATEUR D'EMPLOIS

❖ Vision du Gouvernement : Bâtir un Etat Stratège dans le domaine du numérique, qui prépare activement la Côte d'Ivoire à réussir sa révolution digitale.

❖ Lignes stratégiques

❑ Disposer à court et moyen termes, de services TIC compétitifs et accessibles au plus grand nombre de citoyens

❑ Bâtir à long terme, les fondamentaux d'une Economie Numérique porteuse de valeurs, à travers :

- une réglementation en adéquation avec les enjeux de développement de notre Pays
- une offre abondante en réseaux large bande et en services de contenus locaux ;
- la vulgarisation des outils et services TIC, et de l'Internet en particulier, par l'appropriation, tant par les citoyens que par l'Administration publique, de ces technologies ;

STRATÉGIE POUR UN SECTEUR NUMÉRIQUE DYNAMIQUE ET CRÉATEUR D'EMPLOIS

- l'émergence et le développement de nouvelles activités, créatrice de richesses, et génératrices d'emplois nouveaux et l'incitation au développement de contenus locaux profitables aux populations et ;
 - un plan ambitieux de formation et de développement d'une expertise nationale en matière de TIC.
- Des interventions spécifiques cibleront les points suivants :
- la mise en œuvre de l'**Identifiant unique**, qui simplifiera le suivi administratif et l'offre de services aux citoyens ivoiriens ;
 - la couverture de près de 100% de la population ivoirienne en services de téléphonie ;
 - l'accroissement du taux de couverture data/internet ;
 - l'accroissement du taux de pénétration de l'accès haut débit ;

STRATÉGIE POUR UN SECTEUR NUMÉRIQUE DYNAMIQUE ET CRÉATEUR D'EMPLOIS

- Le développement accru de la gouvernance électronique de l'Etat, à travers grande disponibilité des services en ligne dans tous les domaines (Education, Santé, Etat civil, Agriculture, Justice, Finances, etc.) ;
- le renforcement et la sécurisation de notre cyber espace ;
- la création de nouveaux emplois (directs et indirects), à travers les nouveaux métiers rendus possibles (centres d'appels, commerce électronique, mobile money, infogérance sous-traitance internationale, développement d'applicatifs, production contenus, montage d'équipements, formation et assistance aux utilisateurs, construction et maintenance de réseaux, cyber sécurité etc) :

STRATÉGIE POUR UN SECTEUR NUMÉRIQUE DYNAMIQUE ET CRÉATEUR D'EMPLOIS

- le renforcement de la politique de régulation du secteur des TIC ;
- la consolidation du marché de la téléphonie mobile autour d'un maximum d'opérateurs (marché plus concurrentiel, services de meilleure qualité, accroissement capacités des acteurs...) et ;
- la mise en œuvre de mécanismes d'encouragement et d'incitation des innovations pour plus de création de valeurs (centre d'incubation, accompagnement technique, administratif, financier...).



**MERCI POUR VOTRE
AIMABLE ATTENTION**